

HOROVITZ

JOAILLIER 26 RUE CHERIF PACHA ALEXANDRIE

MAISON DE CONFIANCE

EXCLUSIVITE DES MEILLEURES MARQUES DE MONTRES SUISSES

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

ORGANE OFFICIEL DES SOCIÉTÉS SUISSES

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22 Rue Kasr El Nil - Téléphone No. 40938

PHARMACIE ZECCHINI J. ZECCHINI PHARMACIEN DE 1ERE CLASSE 21, Rue Adly Pacha, (à Côté du Crédit Lyonnais) LE CAIRE R. Com. 24518 Téléphone 44840

CHRONIQUE NATIONALE

La femme, le foyer, la famille



Il y a bien longtemps de cela, la femme faisait chez elle tous les métiers; elle tondait les moutons et filait la laine, teignait les étoffes et cousait à la maison les vêtements; elle faisait boucherie, soignait la viande et la conservait; elle cultivait, séchait les légumes et les fruits; elle peignait et cuisait le pain. Elle soignait les malades et enseignait les enfants. Tout cela a bien changé; le développement de l'artisanat, le machinisme ont accaparé ces occupations. Si donc la femme a suivi ces travaux, — c'étaient alors les travaux ménagers —, si elle les a suivis à l'atelier, à la fabrique, il ne faut pas la lui reprocher, mais bien voir là une évolution de la vie économique. Le cliché « la femme au foyer » ne saurait avoir le sens restrictif qu'on lui donne communément.

Mais alors, si tous ces travaux ont été repris à la femme, que lui reste-t-il à faire chez elle? Eh bien! nous avons toutes beaucoup d'ouvrage, trop d'ouvrage; la journée se termine sans qu'on ait accompli toute sa tâche; il y a des choses que nous devons renvoyer au lendemain. Pourtant, les architectes, les fabricants se sont ingénies à nous doter de logis pratiques, d'ustensiles qui facilitent le travail ménager. Nonobstant, notre tâche n'est pas diminuée. Serait-ce qu'on ne cesse de nous procurer de nouveaux travaux? Il semble bien que ce soit le cas en temps de guerre où nous avons fort à faire à lire, à comprendre et à mettre en pratique les appels quasi quotidiens adressés aux femmes. Comme ces appels sont généralement en complète contradiction avec ce qu'on nous demandait il y a trois ans, on avouera qu'il faut pas mal de souplesse aux femmes pour agir selon l'intérêt général.

C'est la femme qui fait le foyer! Nous l'a-t-on assez répété! C'est elle qui en fait le refuge, le bercail que l'on a hâte de retrouver, où l'atmosphère est calme, sereine, harmonieuse. Nous avons tant besoin d'harmonie! L'influence apaisante, quiétude de la mère est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Les enfants n'entendent parler que de souffrances, de carnages, de destructions, de bombardements, de naufrages, de manquements à la parole donnée; ils étoient la brutalité, la duplicité. Que deviendront les petits qui ont grandi dans de telles conditions? Quels hommes donneront-ils? Quelles femmes? Car ils ne sauraient échapper au milieu ambiant. Un père de famille se plaisait à répéter naguère: « Chez moi, à table, avec les enfants, on ne parle jamais de la guerre ». A-t-il pu tenir cette consigne? Est-il possible de ne pas parler de la guerre aux repas qui rassemblent les membres de la famille, alors que chacun raconte ce qu'il a vu et entendu, où l'on met en commun ses impressions et ses sentiments?

C'est la femme qui fait le foyer, certes, mais ce n'est pas elle seule, c'est le couple, et dans cette mission, le père et la mère ont l'un et l'autre des devoirs pressants. C'est à eux deux qu'il appartient de montrer par leur vivant exemple, mieux que par des homélies, que le bien existe, que le mal ne doit pas nécessairement triompher, que la brutalité est condamnable, que la vie peut être douce, tranquille, respect d'autrui, compréhension mutuelle, solidarité, entente. C'est le couple qui fait le foyer, on l'oublie parfois. Les recommandations, les admonestations, les sermons, par la plume et par la parole, pleuvent sur les femmes et ne parlent que des devoirs de la femme, en oubliant que le mari, que le père a aussi des devoirs envers sa famille, qu'il n'en est pas quitte lorsqu'il a remis à la mère sa mensualité.

La vie en famille n'est possible qu'avec des devoirs réciproques, des égards réciproques, des attentions réciproques. Il n'est pas bon, ni moralement ni pratiquement, que la femme fasse toutes les concessions, qu'elle se croie obligée, comme c'est trop souvent le cas sous notre ciel, d'être la servante de tous. Servir, certes, c'est un beau mot d'ordre, mais ne le confondez pas avec la servilité qui mène à l'esclavage et humilie la personne humaine; la femme est aussi une personne. Nous avons trop souvent le spectacle de la servilité de certaines femmes. (Oh! elles sont excusables, car c'est une affaire d'éducation, de mauvaise éducation, imputable à la mère ou au père, ou aux frères, et l'erreur se transmet de génération en génération.) Qui n'a vu une femme se précipiter pour ramasser ce qu'un homme a laissé tomber? Qui n'a vu une femme d'un certain âge s'effacer pour laisser passer un jeune homme et le jeune homme laisse faire! On a vu dans le tramway une jeune fille offrir sa place à un officier! L'étonnement teinté de mépris qui s'est exprimé dans le regard de l'officier, homme bien élevé, aurait dû faire comprendre à la femme qu'elle confond politesse avec servilité.

Embarquée dans cette mentalité servile, la femme se tait de travail parce qu'elle n'exige pas qu'on l'aide, que tous mettent la main à la pâte; c'est aux enfants, garçons et filles, de tirer les soulèvements, de monter le combustible, de mettre le couvert et de desservir la table; ils doivent mettre en ordre leurs chambres. Ne permettez pas qu'on se résume en disant dédaigneusement: « travail de filles ». Car dans cette expression, il y a une affirmation méprisante inacceptable dans un foyer. Ce mépris aura de fâcheuses répercussions sur le futur foyer du garçon s'il estime que le ménage est une besogne méprisante à laisser aux femmes.

Un foyer harmonieux, quelle chose admirable! Ceux qui en ont bénéficié en gardent toute leur vie le radieux souvenir. Celui qui a eu une enfance heureuse peut supporter plus aisément les coups du sort, ayant eu sa part de bonheur. D'où vient cette impression d'harmonie, de plénitude tranquille que nous donne tel foyer? Pourquoi nous y sentons-nous à l'aise et détendus? Cette impression émane de l'ensemble, où rien n'est heurté; ce logis a une âme. Et cette âme, c'est le père et la mère qui la créent; les enfants y contribuent. Les cris, les bavardages insipides en sont bannis; la radio n'y sévit pas des heures durant. Il arrive qu'on y soit de mauvaise humeur, qu'on y fasse preuve d'un peu d'irritation. Nuages vite dissipés. Le ciel redevient rapidement serein, et l'on retrouve la bonne humeur, la taquinerie, la camaraderie qui se peuvent fort bien allier avec le respect dû aux parents. L'homme n'est pas un ange, et les saints eux-mêmes, avant d'être canonisés, ont commis des péchés capitaux et des fautes vénielles.

On parle beaucoup de la famille, on parle trop de la famille; celle-ci comme l'amitié, demande un peu plus de mystère.

Et c'est assurément en profaner le nom que de vouloir le mettre à toute occasion.

La famille est malade et demande des soins, et les médecins masculins se précipitent à son chevet. Les interventions en faveur de la famille pleuvent; la famille devient un article de programme électoral. Quelle décadence!

Les causes de ce mal sont nombreuses et lointaines; il y en a de profondes, il y en a de superficielles. Les causes économiques ne sont pas les plus importantes, car le problème est avant tout d'ordre moral. Certes, la question d'argent n'est pas négligeable; le sursalaire familial, — dont on peut discuter le principe —, les allocations familiales, — bien entendu, versées à la mère —, ne sont pas du tout à dédaigner. Pourquoi tel ménage peut-il élever des enfants avec un traitement qui suffit à peine au voisin à entretenir le couple? C'est que la vie de famille est à l'opposé de la vie de facilité que nous avons menée et que nous menons encore. Qui dit famille dit sacrifices, privations, renoncements, mais aussi joies profondes.

Suzanne Bonard.

(Lire suite en page 4).

LETTRE DE SUISSE

LES ECRITS DU GENERAL WILLE

Disons-le tout de suite, l'apparence du Général Wille n'avait rien de très séduisant. Il était coloré de teint, bedonnant, son estompe prenait une place considérable dans le paysage, et de plus on le disait bougon. A Hodler qui avait reçu la commande de son portrait, il déclare: « C'est bien parce qu'on m'a assuré que vous êtes le plus grand peintre suisse que j'ai consenti à poser pour vous. A quoi l'autre répondit: « C'est bien parce que vous êtes le général que j'y ai consenti, car entre nous vous, avec une sale gueule. La réponse enchantait le général qui affectait de prendre les gens à rebrousse-poil pour voir ce qu'ils avaient dans le ventre. Hodler et lui devinrent amis.

En Suisse romande où l'on est sensible au charme, à la grâce et aux formes, on n'était rien moins que rétrograde à l'égard de cet ancien chef d'armée à la cavalerie, si cavalier dans ses manières, et si peu cavalier d'apparence.

Qui d'entre nous aurait honoré de son vivant le général Wille du nom de prophète? Dans notre souvenir il n'était qu'un nom qu'il convenait de révéler. Le colonel Schumacher qui vient de recueillir ses écrits et articles en un énorme volume (in octavo, de 600 pages) nous le révèle soudain comme un bonhomme d'une rare envergure. Ce fut un « botteur » que le général Wille, et à chaque page des « Gesammette Schriften » on s'en persuade davantage; on pressent ce que peut, pour reformer une institution la volonté inébranlable d'un homme.

Quant le jeune Wille s'annonce en 1870 au service d'instruction de l'artillerie, il le fait par sport. La facilité avec laquelle il obtient des résultats avec ses méthodes personnelles lui est une révélation. Il est pris par une véritable vocation qu'il sent utile et nécessaire pour l'armée et, en considérant la portée des choses, pour la mentalité même de notre peuple. Ce jeune instructeur qui n'entend pas que les rudiments tiennent lieu de commandements, qui veut inculquer à l'officier le sens de sa responsabilité morale, rendre l'homme conscient de son devoir, qui se refuse à jouer au soldat, mais affirme: « La base de l'entraînement du soldat à la guerre est la formation du caractère. Or en général on passe plus de temps à instruire qu'à éduquer la troupe, qui va à l'essentiel au lieu de se perdre dans les détails... quand trop souvent la passion du détail fait oublier l'essentiel, rencontre naturellement des difficultés sans nombre. Mais le feu saurait en lui, jamais il ne se lasse de prêcher dans le désert. Il trouve peu d'audience en haut lieu, il est pris à parti par les politiciens, par la presse

partisane, il va de l'avant. Jamais il ne cède au découragement, s'il cède parfois à la colère. Je dois vous faire remarquer — écrivait-il en 1916 à Camille Décoppet, alors Président de la Confédération — que je décide de l'instruction, du degré de préparation de l'armée placée sous mon commandement, et que j'ai été désigné pour cela... Je vous répète que je suis prêt de tout cœur (à licencier des troupes); en ce qui me concerne, personnellement, cela n'est aussi égal que ce que l'on pense de moi. Mais je dois, pour les mêmes motifs que je vous ai exposés nettement et clairement, me refuser à laisser décider de l'effectif de troupes qu'il convient de maintenir sous les armes selon les conceptions et desirs de MM. les politiciens des cantons et des assemblées fédérales. Parvenir avec notre petite armée de milices à maintenir la sauvegarde et l'indépendance de notre pays contre l'armée, autrement mieux équipée et habituée aux opérations guerrières, de l'un de nos grands voisins n'est pas une petite affaire. C'est une chose terriblement sérieuse. Celui qui a cette responsabilité ne doit pas se faire d'illusions sur ses extraordinaires difficultés. Il ne doit ni se laisser réduire à l'impuissance, ni se remettre frivolement à la grâce de Dieu et dire « cela ne sert à rien ». Il doit accepter cette mission en homme, en homme qui pense clairement et sensément... Son « leitmotiv » doit être de faire tout son possible pour sauver son pays et, s'il parvient pas, au moins de sauver l'honneur, non pas le sien propre car il ne saurait penser un instant à lui, mais l'honneur du pays.

Le général Wille ne se payait pas de mots, ni de phrases. Au dragon qu'il charge de porter un ordre et qui lui répond correctement, il demande soudain son couteau et une ficelle, puis lui enjoint de partager cette ficelle dans le sens de la longueur; après quoi il lui fait répéter à nouveau l'ordre reçu. Ainsi il se rendait compte de plusieurs choses: 1. Si l'homme était porteur d'objets réglementaires; 2. De l'état d'entretien du couteau; 3. De la façon dont l'homme avait répété l'ordre. S'il avait vraiment compris, à tel point que préoccupé par un travail différent il ne l'oubliait pas, ou répété automatiquement comme un perroquet. Cette méthode est celle du véritable psychologue et du grand pédagogue. Le général Wille ne se payait pas de mots, ni de phrases, ni d'attitudes faciles. Je ne veux plus entendre — disait-il — des jugements accablants portés par les instructeurs contre les officiers, les hommes et les chevaux, pour autant qu'ils ne sont pas accompagnés d'un véritable effort d'amélioration, ce n'est que du nihilisme. Point de discipline plutôt qu'une apparence de discipline. Je crois qu'un général français ou allemand aura plus de respect pour 100,000 hommes de bonnes troupes, plutôt que pour un chiffre trois fois plus élevé de soldats qu'il ne peut, à son point de vue, considérer comme une bonne troupe.

Parait-il tel qu'on est peut-être en sa devise. Il avait les « cornes » en horreur. A sa femme, née Clara de Bismarck, à laquelle il devait écrire cinquante ans après son mariage: « Si je suis devenu un type bien, rien retenir Keri, c'est à toi que j'en remercie. Un jour, qu'il passait à La Sagne, père de sa famille, qui, on le sait, s'appelait Vuille, il fut remettre le général de sa famille: « Aucun seigneur du col de Roche, l'ancêtre est un honnête cordonnier. Mon grand-père cependant fut soldat de 1799 à 1815.

Tout l'homme est dans ces phrases-là. Il juge des choses avec envergure, mais sans être en rien déréglé. Il voit les réalités comme elles sont, non comme il voudrait qu'elles soient. Les « Gesammette Schriften » nous révèlent un éducateur, un pédagogue, un critique pondéré, subtil, singulièrement averti et un écrivain, voire un grand écrivain, plus encore et avant tout un homme, un chef qui, proclamant: « A la guerre c'est la personnalité, non le savoir, ni le pouvoir qui sont tout », s'est constamment dépensé à susciter des personnalités.

Jean-Louis Clerc.

partisane, il va de l'avant. Jamais il ne cède au découragement, s'il cède parfois à la colère. Je dois vous faire remarquer — écrivait-il en 1916 à Camille Décoppet, alors Président de la Confédération — que je décide de l'instruction, du degré de préparation de l'armée placée sous mon commandement, et que j'ai été désigné pour cela... Je vous répète que je suis prêt de tout cœur (à licencier des troupes); en ce qui me concerne, personnellement, cela n'est aussi égal que ce que l'on pense de moi. Mais je dois, pour les mêmes motifs que je vous ai exposés nettement et clairement, me refuser à laisser décider de l'effectif de troupes qu'il convient de maintenir sous les armes selon les conceptions et desirs de MM. les politiciens des cantons et des assemblées fédérales. Parvenir avec notre petite armée de milices à maintenir la sauvegarde et l'indépendance de notre pays contre l'armée, autrement mieux équipée et habituée aux opérations guerrières, de l'un de nos grands voisins n'est pas une petite affaire. C'est une chose terriblement sérieuse. Celui qui a cette responsabilité ne doit pas se faire d'illusions sur ses extraordinaires difficultés. Il ne doit ni se laisser réduire à l'impuissance, ni se remettre frivolement à la grâce de Dieu et dire « cela ne sert à rien ». Il doit accepter cette mission en homme, en homme qui pense clairement et sensément... Son « leitmotiv » doit être de faire tout son possible pour sauver son pays et, s'il parvient pas, au moins de sauver l'honneur, non pas le sien propre car il ne saurait penser un instant à lui, mais l'honneur du pays.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein des transformations innombrables. Bibliothèque: jardin des oeuvres radicales, riches encore en racines nouvelles, capables de supporter toute transplantation et de resurgir aux siècles des siècles, neuves toujours et surprenantes.

Les diverses Guildes du Livre ont voulu mettre à la portée de tous quelques-unes de ces oeuvres durables. On sait que leur succès va grandissant. L'idée qui leur anime nous séduit à une époque où les entreprises collectives ne servent et — si l'on croit certains prophètes, — ne serviraient jamais qu'à massacrer et au nivellement.

Les livres édités par la Büchergilde Gutenberg (Zürich) sont d'une présentation parfaite et introduisent dans des foyers modestes, qu'on souhaite de plus en plus nombreux, un rayonnement salutaire et peut-être parfois un succédané de la chère bouteille. Tout cela n'est possible que si le livre devient la chose de tous et de chacun, l'achat d'un livre une habitude. Les Guildes ont eu l'excellente idée de créer cette habitude; elles veulent tous leurs soins à l'entretenir. C'est ainsi que les trente mille membres de la « Büchergilde » ont à leur disposition une centaine de volumes dont la qualité ne le cède en rien au bon choix qu'offre la Guilde de Lausanne. Il ne serait pas sans intérêt de parcourir le catalogue; il nous dirait qu'on lit beaucoup; il nous dirait aussi les oeuvres qu'on préfère, nous révélant aussi une part du climat intellectuel et moral de nos Confédérés. Oeuvres anciennes et modernes, suisses et étrangères, oeuvres originales et traductions. La place nous manque pour entrer dans les détails: une vingtaine d'écrivains suisses contemporains y figurent avec une trentaine de livres, Ramuz, trois autres romans et trois Tessonnois dont le nombre, plus viennent les Anglais et les Américains, les Flamands, Russes et Scandinaves, les Espagnols et de nombreux Français.

Ce choix est peut-être plus populaire qu'il ne le serait en Suisse romande, mais il est vivant: ces livres se lisent.

A côté des éditeurs, dont la noble tâche est de mettre au jour tout ce qui est digne de vivre et capable de plaire, les revues et les journaux sont chargés de la propagande; ils répandent la menue monnaie de l'esprit, laquelle passait jadis pour le commencement de la sagesse.

La Suisse allemande a depuis quelques mois une très belle revue littéraire et artistique qui, pour mieux entrer dans les moeurs et dans les foyers helvétiques, a pris un titre familier Du (1). Le rédacteur en est M. A. Kübler, ancien directeur du Zürcher Illustrierte malheureusement disparue. Même le lecteur qui ne sait pas parfaitement l'allemand achètera cette revue: il y trouvera des photos et des reproductions en couleur d'une grande beauté. L'art populaire et la vie de notre pays y tiennent une large place. Le très beau numéro de septembre est consacré à l'art paysan de la Suisse occidentale. Le numéro de novembre nous révèle une « Danse macabre » peu connue, contient un long article scientifique, illustré de photos, un buste de Hodler et des paysages fort réussis. En 1941, Du a offert à ses lecteurs la première d'un gros roman de A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind qui vient de paraître en librairie et dont on dit grand bien.

Ce sont les revues qui amorcent et facilitent les échanges — si nécessaires, si difficiles dans un pays comme le nôtre: échanges de formes, échanges d'idées. La plus noble tâche de nos revues serait d'entretenir la liberté de la parole mûre. Plus tard, grâce aux efforts de ceux qui s'y sont affirmés ou qui y cherchent leur voie, les historiens écriront l'histoire du siècle.

LETTRE REQUE

Alexandrie, le 14 février 1942. Monsieur le Rédacteur du Journal Suisse d'Egypte Alexandrie,

Cher Monsieur, Je tiens à vous dire combien j'ai apprécié l'article « Rester nous-mêmes » que vous avez publié dans votre numéro du 11 février et que j'ai lu avec le plus grand intérêt et un vif plaisir. Oui certes c'est là un de nos devoirs les plus sacrés envers nos aînés de maintenir leurs traditions et les particularités de chaque canton, voir de chaque vallée. L'unité dans la diversité donne à notre patrie une grande force et nous faites bien de montrer à vos lecteurs, surtout à ceux qui n'ont jamais eu le privilège d'aller en Suisse, en quoi se manifeste ce patriotisme.

Il serait peut-être utile de publier plus souvent des articles traitant les vieilles coutumes de nos cantons, les particularités de nos villes ou vallées. Nous avons parmi nos compatriotes à Alexandrie et au Caire des ressortissants de presque tous les cantons et vous pourriez peut-être trouver parmi eux plusieurs qui seraient heureux de vous composer des articles en vous parlant de leurs souvenirs d'enfance ou des traditions de leurs ancêtres.

Nos colonies suisses à l'étranger vivent en temps normaux principalement d'un échange constant et intime d'idées et de pensées avec la mère patrie, soit par des voyages, soit par des journaux et périodiques, ou par des lettres. Cet échange s'est beaucoup ralenti et à même en partie cessé. C'est à nous Suisses établis à l'étranger qu'incombe actuellement la tâche de maintenir le flambeau du patriotisme, l'attachement au pays et le respect des traditions. Votre journal est pour beaucoup de nos compatriotes le seul lien régulier avec la patrie. Vous avez donc plus que n'importe quelle autre institution la possibilité de défendre notre patrimoine.

Veuillez croire, cher Monsieur, avec mes remerciements réitérés l'expression de mes sentiments patriotiques.

C. L. Burckhardt.

Note de la Réd. Nous sommes pleinement d'accord avec l'auteur de ces lignes et nous ouvrirons avec plaisir nos colonnes à tout compatriote qui voudrait bien répondre à la suggestion faite par M. Burckhardt.

partisane, il va de l'avant. Jamais il ne cède au découragement, s'il cède parfois à la colère. Je dois vous faire remarquer — écrivait-il en 1916 à Camille Décoppet, alors Président de la Confédération — que je décide de l'instruction, du degré de préparation de l'armée placée sous mon commandement, et que j'ai été désigné pour cela... Je vous répète que je suis prêt de tout cœur (à licencier des troupes); en ce qui me concerne, personnellement, cela n'est aussi égal que ce que l'on pense de moi. Mais je dois, pour les mêmes motifs que je vous ai exposés nettement et clairement, me refuser à laisser décider de l'effectif de troupes qu'il convient de maintenir sous les armes selon les conceptions et desirs de MM. les politiciens des cantons et des assemblées fédérales. Parvenir avec notre petite armée de milices à maintenir la sauvegarde et l'indépendance de notre pays contre l'armée, autrement mieux équipée et habituée aux opérations guerrières, de l'un de nos grands voisins n'est pas une petite affaire. C'est une chose terriblement sérieuse. Celui qui a cette responsabilité ne doit pas se faire d'illusions sur ses extraordinaires difficultés. Il ne doit ni se laisser réduire à l'impuissance, ni se remettre frivolement à la grâce de Dieu et dire « cela ne sert à rien ». Il doit accepter cette mission en homme, en homme qui pense clairement et sensément... Son « leitmotiv » doit être de faire tout son possible pour sauver son pays et, s'il parvient pas, au moins de sauver l'honneur, non pas le sien propre car il ne saurait penser un instant à lui, mais l'honneur du pays.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein des transformations innombrables. Bibliothèque: jardin des oeuvres radicales, riches encore en racines nouvelles, capables de supporter toute transplantation et de resurgir aux siècles des siècles, neuves toujours et surprenantes.

Les diverses Guildes du Livre ont voulu mettre à la portée de tous quelques-unes de ces oeuvres durables. On sait que leur succès va grandissant. L'idée qui leur anime nous séduit à une époque où les entreprises collectives ne servent et — si l'on croit certains prophètes, — ne serviraient jamais qu'à massacrer et au nivellement.

Les livres édités par la Büchergilde Gutenberg (Zürich) sont d'une présentation parfaite et introduisent dans des foyers modestes, qu'on souhaite de plus en plus nombreux, un rayonnement salutaire et peut-être parfois un succédané de la chère bouteille. Tout cela n'est possible que si le livre devient la chose de tous et de chacun, l'achat d'un livre une habitude. Les Guildes ont eu l'excellente idée de créer cette habitude; elles veulent tous leurs soins à l'entretenir. C'est ainsi que les trente mille membres de la « Büchergilde » ont à leur disposition une centaine de volumes dont la qualité ne le cède en rien au bon choix qu'offre la Guilde de Lausanne. Il ne serait pas sans intérêt de parcourir le catalogue; il nous dirait qu'on lit beaucoup; il nous dirait aussi les oeuvres qu'on préfère, nous révélant aussi une part du climat intellectuel et moral de nos Confédérés. Oeuvres anciennes et modernes, suisses et étrangères, oeuvres originales et traductions. La place nous manque pour entrer dans les détails: une vingtaine d'écrivains suisses contemporains y figurent avec une trentaine de livres, Ramuz, trois autres romans et trois Tessonnois dont le nombre, plus viennent les Anglais et les Américains, les Flamands, Russes et Scandinaves, les Espagnols et de nombreux Français.

Ce choix est peut-être plus populaire qu'il ne le serait en Suisse romande, mais il est vivant: ces livres se lisent.

A côté des éditeurs, dont la noble tâche est de mettre au jour tout ce qui est digne de vivre et capable de plaire, les revues et les journaux sont chargés de la propagande; ils répandent la menue monnaie de l'esprit, laquelle passait jadis pour le commencement de la sagesse.

La Suisse allemande a depuis quelques mois une très belle revue littéraire et artistique qui, pour mieux entrer dans les moeurs et dans les foyers helvétiques, a pris un titre familier Du (1). Le rédacteur en est M. A. Kübler, ancien directeur du Zürcher Illustrierte malheureusement disparue. Même le lecteur qui ne sait pas parfaitement l'allemand achètera cette revue: il y trouvera des photos et des reproductions en couleur d'une grande beauté. L'art populaire et la vie de notre pays y tiennent une large place. Le très beau numéro de septembre est consacré à l'art paysan de la Suisse occidentale. Le numéro de novembre nous révèle une « Danse macabre » peu connue, contient un long article scientifique, illustré de photos, un buste de Hodler et des paysages fort réussis. En 1941, Du a offert à ses lecteurs la première d'un gros roman de A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind qui vient de paraître en librairie et dont on dit grand bien.

Ce sont les revues qui amorcent et facilitent les échanges — si nécessaires, si difficiles dans un pays comme le nôtre: échanges de formes, échanges d'idées. La plus noble tâche de nos revues serait d'entretenir la liberté de la parole mûre. Plus tard, grâce aux efforts de ceux qui s'y sont affirmés ou qui y cherchent leur voie, les historiens écriront l'histoire du siècle.

partisane, il va de l'avant. Jamais il ne cède au découragement, s'il cède parfois à la colère. Je dois vous faire remarquer — écrivait-il en 1916 à Camille Décoppet, alors Président de la Confédération — que je décide de l'instruction, du degré de préparation de l'armée placée sous mon commandement, et que j'ai été désigné pour cela... Je vous répète que je suis prêt de tout cœur (à licencier des troupes); en ce qui me concerne, personnellement, cela n'est aussi égal que ce que l'on pense de moi. Mais je dois, pour les mêmes motifs que je vous ai exposés nettement et clairement, me refuser à laisser décider de l'effectif de troupes qu'il convient de maintenir sous les armes selon les conceptions et desirs de MM. les politiciens des cantons et des assemblées fédérales. Parvenir avec notre petite armée de milices à maintenir la sauvegarde et l'indépendance de notre pays contre l'armée, autrement mieux équipée et habituée aux opérations guerrières, de l'un de nos grands voisins n'est pas une petite affaire. C'est une chose terriblement sérieuse. Celui qui a cette responsabilité ne doit pas se faire d'illusions sur ses extraordinaires difficultés. Il ne doit ni se laisser réduire à l'impuissance, ni se remettre frivolement à la grâce de Dieu et dire « cela ne sert à rien ». Il doit accepter cette mission en homme, en homme qui pense clairement et sensément... Son « leitmotiv » doit être de faire tout son possible pour sauver son pays et, s'il parvient pas, au moins de sauver l'honneur, non pas le sien propre car il ne saurait penser un instant à lui, mais l'honneur du pays.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein des transformations innombrables. Bibliothèque: jardin des oeuvres radicales, riches encore en racines nouvelles, capables de supporter toute transplantation et de resurgir aux siècles des siècles, neuves toujours et surprenantes.

Les diverses Guildes du Livre ont voulu mettre à la portée de tous quelques-unes de ces oeuvres durables. On sait que leur succès va grandissant. L'idée qui leur anime nous séduit à une époque où les entreprises collectives ne servent et — si l'on croit certains prophètes, — ne serviraient jamais qu'à massacrer et au nivellement.

Les livres édités par la Büchergilde Gutenberg (Zürich) sont d'une présentation parfaite et introduisent dans des foyers modestes, qu'on souhaite de plus en plus nombreux, un rayonnement salutaire et peut-être parfois un succédané de la chère bouteille. Tout cela n'est possible que si le livre devient la chose de tous et de chacun, l'achat d'un livre une habitude. Les Guildes ont eu l'excellente idée de créer cette habitude; elles veulent tous leurs soins à l'entretenir. C'est ainsi que les trente mille membres de la « Büchergilde » ont à leur disposition une centaine de volumes dont la qualité ne le cède en rien au bon choix qu'offre la Guilde de Lausanne. Il ne serait pas sans intérêt de parcourir le catalogue; il nous dirait qu'on lit beaucoup; il nous dirait aussi les oeuvres qu'on préfère, nous révélant aussi une part du climat intellectuel et moral de nos Confédérés. Oeuvres anciennes et modernes, suisses et étrangères, oeuvres originales et traductions. La place nous manque pour entrer dans les détails: une vingtaine d'écrivains suisses contemporains y figurent avec une trentaine de livres, Ramuz, trois autres romans et trois Tessonnois dont le nombre, plus viennent les Anglais et les Américains, les Flamands, Russes et Scandinaves, les Espagnols et de nombreux Français.

Ce choix est peut-être plus populaire qu'il ne le serait en Suisse romande, mais il est vivant: ces livres se lisent.

A côté des éditeurs, dont la noble tâche est de mettre au jour tout ce qui est digne de vivre et capable de plaire, les revues et les journaux sont chargés de la propagande; ils répandent la menue monnaie de l'esprit, laquelle passait jadis pour le commencement de la sagesse.

La Suisse allemande a depuis quelques mois une très belle revue littéraire et artistique qui, pour mieux entrer dans les moeurs et dans les foyers helvétiques, a pris un titre familier Du (1). Le rédacteur en est M. A. Kübler, ancien directeur du Zürcher Illustrierte malheureusement disparue. Même le lecteur qui ne sait pas parfaitement l'allemand achètera cette revue: il y trouvera des photos et des reproductions en couleur d'une grande beauté. L'art populaire et la vie de notre pays y tiennent une large place. Le très beau numéro de septembre est consacré à l'art paysan de la Suisse occidentale. Le numéro de novembre nous révèle une « Danse macabre » peu connue, contient un long article scientifique, illustré de photos, un buste de Hodler et des paysages fort réussis. En 1941, Du a offert à ses lecteurs la première d'un gros roman de A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind qui vient de paraître en librairie et dont on dit grand bien.

Ce sont les revues qui amorcent et facilitent les échanges — si nécessaires, si difficiles dans un pays comme le nôtre: échanges de formes, échanges d'idées. La plus noble tâche de nos revues serait d'entretenir la liberté de la parole mûre. Plus tard, grâce aux efforts de ceux qui s'y sont affirmés ou qui y cherchent leur voie, les historiens écriront l'histoire du siècle.

partisane, il va de l'avant. Jamais il ne cède au découragement, s'il cède parfois à la colère. Je dois vous faire remarquer — écrivait-il en 1916 à Camille Décoppet, alors Président de la Confédération — que je décide de l'instruction, du degré de préparation de l'armée placée sous mon commandement, et que j'ai été désigné pour cela... Je vous répète que je suis prêt de tout cœur (à licencier des troupes); en ce qui me concerne, personnellement, cela n'est aussi égal que ce que l'on pense de moi. Mais je dois, pour les mêmes motifs que je vous ai exposés nettement et clairement, me refuser à laisser décider de l'effectif de troupes qu'il convient de maintenir sous les armes selon les conceptions et desirs de MM. les politiciens des cantons et des assemblées fédérales. Parvenir avec notre petite armée de milices à maintenir la sauvegarde et l'indépendance de notre pays contre l'armée, autrement mieux équipée et habituée aux opérations guerrières, de l'un de nos grands voisins n'est pas une petite affaire. C'est une chose terriblement sérieuse. Celui qui a cette responsabilité ne doit pas se faire d'illusions sur ses extraordinaires difficultés. Il ne doit ni se laisser réduire à l'impuissance, ni se remettre frivolement à la grâce de Dieu et dire « cela ne sert à rien ». Il doit accepter cette mission en homme, en homme qui pense clairement et sensément... Son « leitmotiv » doit être de faire tout son possible pour sauver son pays et, s'il parvient pas, au moins de sauver l'honneur, non pas le sien propre car il ne saurait penser un instant à lui, mais l'honneur du pays.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein des transformations innombrables. Bibliothèque: jardin des oeuvres radicales, riches encore en racines nouvelles, capables de supporter toute transplantation et de resurgir aux siècles des siècles, neuves toujours et surprenantes.

Les diverses Guildes du Livre ont voulu mettre à la portée de tous quelques-unes de ces oeuvres durables. On sait que leur succès va grandissant. L'idée qui leur anime nous séduit à une époque où les entreprises collectives ne servent et — si l'on croit certains prophètes, — ne serviraient jamais qu'à massacrer et au nivellement.

Les livres édités par la Büchergilde Gutenberg (Zürich) sont d'une présentation parfaite et introduisent dans des foyers modestes, qu'on souhaite de plus en plus nombreux, un rayonnement salutaire et peut-être parfois un succédané de la chère bouteille. Tout cela n'est possible que si le livre devient la chose de tous et de chacun, l'achat d'un livre une habitude. Les Guildes ont eu l'excellente idée de créer cette habitude; elles veulent tous leurs soins à l'entretenir. C'est ainsi que les trente mille membres de la « Büchergilde » ont à leur disposition une centaine de volumes dont la qualité ne le cède en rien au bon choix qu'offre la Guilde de Lausanne. Il ne serait pas sans intérêt de parcourir le catalogue; il nous dirait qu'on lit beaucoup; il nous dirait aussi les oeuvres qu'on préfère, nous révélant aussi une part du climat intellectuel et moral de nos Confédérés. Oeuvres anciennes et modernes, suisses et étrangères, oeuvres originales et traductions. La place nous manque pour entrer dans les détails: une vingtaine d'écrivains suisses contemporains y figurent avec une trentaine de livres, Ramuz, trois autres romans et trois Tessonnois dont le nombre, plus viennent les Anglais et les Américains, les Flamands, Russes et Scandinaves, les Espagnols et de nombreux Français.

Ce choix est peut-être plus populaire qu'il ne le serait en Suisse romande, mais il est vivant: ces livres se lisent.

A côté des éditeurs, dont la noble tâche est de mettre au jour tout ce qui est digne de vivre et capable de plaire, les revues et les journaux sont chargés de la propagande; ils répandent la menue monnaie de l'esprit, laquelle passait jadis pour le commencement de la sagesse.

La Suisse allemande a depuis quelques mois une très belle revue littéraire et artistique qui, pour mieux entrer dans les moeurs et dans les foyers helvétiques, a pris un titre familier Du (1). Le rédacteur en est M. A. Kübler, ancien directeur du Zürcher Illustrierte malheureusement disparue. Même le lecteur qui ne sait pas parfaitement l'allemand achètera cette revue: il y trouvera des photos et des reproductions en couleur d'une grande beauté. L'art populaire et la vie de notre pays y tiennent une large place. Le très beau numéro de septembre est consacré à l'art paysan de la Suisse occidentale. Le numéro de novembre nous révèle une « Danse macabre » peu connue, contient un long article scientifique, illustré de photos, un buste de Hodler et des paysages fort réussis. En 1941, Du a offert à ses lecteurs la première d'un gros roman de A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind qui vient de paraître en librairie et dont on dit grand bien.

Ce sont les revues qui amorcent et facilitent les échanges — si nécessaires, si difficiles dans un pays comme le nôtre: échanges de formes, échanges d'idées. La plus noble tâche de nos revues serait d'entretenir la liberté de la parole mûre. Plus tard, grâce aux efforts de ceux qui s'y sont affirmés ou qui y cherchent leur voie, les historiens écriront l'histoire du siècle.

partisane, il va de l'avant. Jamais il ne cède au découragement, s'il cède parfois à la colère. Je dois vous faire remarquer — écrivait-il en 1916 à Camille Décoppet, alors Président de la Confédération — que je décide de l'instruction, du degré de préparation de l'armée placée sous mon commandement, et que j'ai été désigné pour cela... Je vous répète que je suis prêt de tout cœur (à licencier des troupes); en ce qui me concerne, personnellement, cela n'est aussi égal que ce que l'on pense de moi. Mais je dois, pour les mêmes motifs que je vous ai exposés nettement et clairement, me refuser à laisser décider de l'effectif de troupes qu'il convient de maintenir sous les armes selon les conceptions et desirs de MM. les politiciens des cantons et des assemblées fédérales. Parvenir avec notre petite armée de milices à maintenir la sauvegarde et l'indépendance de notre pays contre l'armée, autrement mieux équipée et habituée aux opérations guerrières, de l'un de nos grands voisins n'est pas une petite affaire. C'est une chose terriblement sérieuse. Celui qui a cette responsabilité ne doit pas se faire d'illusions sur ses extraordinaires difficultés. Il ne doit ni se laisser réduire à l'impuissance, ni se remettre frivolement à la grâce de Dieu et dire « cela ne sert à rien ». Il doit accepter cette mission en homme, en homme qui pense clairement et sensément... Son « leitmotiv » doit être de faire tout son possible pour sauver son pays et, s'il parvient pas, au moins de sauver l'honneur, non pas le sien propre car il ne saurait penser un instant à lui, mais l'honneur du pays.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein des transformations innombrables. Bibliothèque: jardin des oeuvres radicales, riches encore en racines nouvelles, capables de supporter toute transplantation et de resurgir aux siècles des siècles, neuves toujours et surprenantes.

Les diverses Guildes du Livre ont voulu mettre à la portée de tous quelques-unes de ces oeuvres durables. On sait que leur succès va grandissant. L'idée qui leur anime nous séduit à une époque où les entreprises collectives ne servent et — si l'on croit certains prophètes, — ne serviraient jamais qu'à massacrer et au nivellement.

Les livres édités par la Büchergilde Gutenberg (Zürich) sont d'une présentation parfaite et introduisent dans des foyers modestes, qu'on souhaite de plus en plus nombreux, un rayonnement salutaire et peut-être parfois un succédané de la chère bouteille. Tout cela n'est possible que si le livre devient la chose de tous et de chacun, l'achat d'un livre une habitude. Les Guildes ont eu l'excellente idée de créer cette habitude; elles veulent tous leurs soins à l'entretenir. C'est ainsi que les trente mille membres de la « Büchergilde » ont à leur disposition une centaine de volumes dont la qualité ne le cède en rien au bon choix qu'offre la Guilde de Lausanne. Il ne serait pas sans intérêt de parcourir le catalogue; il nous dirait qu'on lit beaucoup; il nous dirait aussi les oeuvres qu'on préfère, nous révélant aussi une part du climat intellectuel et moral de nos Confédérés. Oeuvres anciennes et modernes, suisses et étrangères, oeuvres originales et traductions. La place nous manque pour entrer dans les détails: une vingtaine d'écrivains suisses contemporains y figurent avec une trentaine de livres, Ramuz, trois autres romans et trois Tessonnois dont le nombre, plus viennent les Anglais et les Américains, les Flamands, Russes et Scandinaves, les Espagnols et de nombreux Français.

Ce choix est peut-être plus populaire qu'il ne le serait en Suisse romande, mais il est vivant: ces livres se lisent.

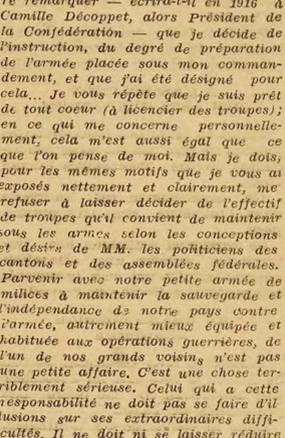
A côté des éditeurs, dont la noble tâche est de mettre au jour tout ce qui est digne de vivre et capable de plaire, les revues et les journaux sont chargés de la propagande; ils répandent la menue monnaie de l'esprit, laquelle passait jadis pour le commencement de la sagesse.

La Suisse allemande a depuis quelques mois une très belle revue littéraire et artistique qui, pour mieux entrer dans les moeurs et dans les foyers helvétiques, a pris un titre familier Du (1). Le rédacteur en est M. A. Kübler, ancien directeur du Zürcher Illustrierte malheureusement disparue. Même le lecteur qui ne sait pas parfaitement l'allemand achètera cette revue: il y trouvera des photos et des reproductions en couleur d'une grande beauté. L'art populaire et la vie de notre pays y tiennent une large place. Le très beau numéro de septembre est consacré à l'art paysan de la Suisse occidentale. Le numéro de novembre nous révèle une « Danse macabre » peu connue, contient un long article scientifique, illustré de photos, un buste de Hodler et des paysages fort réussis. En 1941, Du a offert à ses lecteurs la première d'un gros roman de A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind qui vient de paraître en librairie et dont on dit grand bien.

Ce sont les revues qui amorcent et facilitent les échanges — si nécessaires, si difficiles dans un pays comme le nôtre: échanges de formes, échanges d'idées. La plus noble tâche de nos revues serait d'entretenir la liberté de la parole mûre. Plus tard, grâce aux efforts de ceux qui s'y sont affirmés ou qui y cherchent leur voie, les historiens écriront l'histoire du siècle.

LE COIN INTELLECTUEL

LE LIVRE EN SUISSE ALLEMANDE



Carl Spitteler

Büchergilde Gutenberg, « Du Schweizer Monatschrift, A.-J. Welti: Wenn Puritaner jung sind, Trudi Greiner: Der literarische Verkehr zwischen der deutschen und der welschen Schweiz seit 1848.

Le livre: la dernière garantie de la permanence de l'esprit. Non pas de sa constance, mais de sa permanence au sein

NOUVELLES DE SUISSE

LA SITUATION ALIMENTAIRE DE LA SUISSE

Berne, 11 février. — Les milieux compétents ont déclaré récemment que la situation alimentaire de la Suisse, sans être sérieusement inquiétante, — surtout lorsqu'on la compare avec celle d'autres pays européens, — est cependant assez sérieuse pour qu'il soit indispensable d'augmenter la production et d'utiliser le moins possible les réserves.

On constate que l'augmentation des cultures a atteint les normes et que le ravitaillement de la Suisse peut être cette année encore considéré comme assuré.

Bien que la production des céréales panifiables et des céréales fourragères soit assez satisfaisante, malgré les conditions météorologiques défavorables, elle ne peut couvrir que dans une certaine mesure les besoins de la population non agricole. Sur 25.000 wagons, de blé produits il faut en compter 9 à 10.000 pour ravitailler les producteurs de blé. Le déficit atteint 1.500 à 2.000 wagons. Il faut réserver 3.000 wagons de blé à la disposition de la population non agricole, alors qu'il en faut 50.000 pour couvrir ses besoins.

Dans des conditions de production normales, l'agriculture suisse peut faire face à la consommation pendant 4 mois par an.

En intensifiant la production et en mélangeant des pommes de terre au pain, on peut assurer les besoins de la population pendant 6 mois.

Pour le reste, la Suisse dépend de ses importations.

Pour ce qui a trait aux fourrages, les autorités seront obligées de prendre de nouvelles mesures et d'adopter la production de la viande à la production. C'est pourquoi on a dû introduire 3 jours sans viande par semaine. Mais la consommation de poissons a augmenté, surtout pour les poissons d'eau douce, car il est très difficile d'importer les poissons d'eau de mer.

Pour assurer une répartition plus équitable et éviter les abus, le Département fédéral de l'économie publique a édicté une ordonnance assignant les marchands de poissons à se limiter de patentes qui ne sont accordées qu'à certaines conditions bien déterminées.

En ce qui concerne l'économie laitière, la réglementation actuelle concernant le lait de consommation, qui prévoit non un rationnement mais un contingentement, sera maintenue jusqu'à nouvel ordre car la production est satisfaisante.

A partir du 1er mars, le prix du beurre et du fromage sera relevé. Il s'agit d'une adaptation au prix du lait qui avait subi une augmentation le 1er novembre 1941.

Les autorités s'efforcent d'adapter la répartition des denrées aux quantités dont on dispose.

Pendant l'hiver, l'automne et le début de l'hiver, on diminue les rations des denrées qui se conservent pour encourager la consommation des denrées périssables et constituer des réserves afin d'augmenter les rations pendant les mois d'hiver et le printemps.

LES EXPORTATIONS DES GRAISSES DE BÉTAIL SUISSE

Berne, 11 février. — La légère amélioration manifestée dans les exportations des graisses de bétail suisse, à destination des pays d'Europe, et tout spécialement à la France, a persisté au cours du dernier trimestre et 41, en même temps qu'il accroissait quelque peu les ventes à l'intérieur du pays.

En revanche, l'extension de la guerre a entraîné une nouvelle diminution des expéditions à destination des Etats-Unis, qui constitue un des débouchés les plus importants de cette industrie suisse.

L'INDUSTRIE DU TRESSAGE DE LA PAILLE

Berne, 11 février. — Le tressage de la paille a occupé en 1941, 1750 ouvriers contre 1400 pour l'année précédente.

La pénurie du chanvre et d'autres matières employées dans cette industrie, a obligé la plupart des entreprises à employer des succédanés de soie artificielle.

PLUS DE TRAINS DE SPORT

Berne, 12 février. — Le Directeur militaire des chemins de fer communique que pour économiser l'énergie électrique, tous les trains de sport prévus, comme tels à l'heure, devront être supprimés à partir du 14 février.

Ces mesures concernent les trains des 20 et 21 février, 14 et 15 mars qui portent la mention: lorsque l'état de la neige est favorable.

Le billets du dimanche continueront à être délivrés sans changement, jusqu'à nouvel avis.

DANS LE CANTON D'URI

Berne, 12 février. — Une conférence des représentants des autorités du canton d'Uri a eu lieu.

Il a été décidé de créer une formation pour la création d'une école où les filles pourront être initiées aux travaux d'aiguille.

UN NOUVEL EMPRUNT DE CONVERSION

Berne, 13 février. — Le gouvernement a décidé d'émettre un nouvel emprunt de conversion de 400 millions à 3 1/4 o/o, pour couvrir l'emprunt de 250 millions de 1930, dénoncé pour le 1er mars et l'emprunt de 1/2 % de 140 millions de 1927 et arrivant à échéance le 15 avril prochain.

L'emprunt a une durée de 12 ans et possède la faculté de remboursement après 7 ans.

CONFERENCE DES CHEFS DES DEPARTEMENTS CANTONAUX DE L'AGRICULTURE

Berne, 13 février. — Les Chefs des Départements cantonaux de l'agriculture se sont réunis en conférence à Berne sous la présidence de M. Troillet, conseiller d'Etat valaisan et ont discuté de questions relatives au droit foncier.

Puis ils ont entendu un exposé du chef adjoint à la division générale de Police sur les mesures prises par la Confédération pour réformer la spéculation sur les fers.

Contrairement à ce qui s'était passé durant l'ancienne guerre, les mesures qui ont été prises pour combattre la spéculation immobilière se sont avérées efficaces, mais il faut uniformiser les procédures cantonales sur les bienfaits agricoles.

LES COMPTES DU CANTON D'URI

Berne, 13 février. — Les comptes du canton d'Uri pour 1941 se sont soldés avec un déficit de 37.000 frs, sur un total de dépenses de 2.446.000 frs.

LE DANGER DES AVALANCHES EST MOINS GRAND

Berne, 13 février. — L'association suisse des Clubs de ski et du Club alpin suisse communique que le danger des avalanches a encore diminué sous l'influence du beau temps.

L'attention des skieurs est toutefois attirée sur le fait que des bancs de neige sont se détacher en haute altitude et le danger peut s'accroître en cas de changement subit de temps.

UN IMPORTANT DISCOURS DE M. CELIO, CHEF DU DEPARTEMENT DES POSTES ET CHEMINS DE FER

Berne, 14 février. — M. Celio, Conseiller fédéral, Chef du Département des Postes et Chemins de fer était aujourd'hui appelé à inaugurer le nouveau tronçon de la ligne Zurich-Weinigen par Oerlikon et Seebach.

Cette nouvelle voie mesure 20 kms et permet de faire une économie électrique.

La traction électrique a déjà été utilisée sur cette ligne à Cerikon par la fabrique de machines il y a bon nombre d'années.

Ce tronçon avait été employé de 1904 à 1909. Cet essai avait été de la plus haute importance pour l'électrification de nos chemins de fer fédéraux.

Pour commémorer ce fait, les C.C.F. ont organisé une manifestation particulière et ils ont inauguré aujourd'hui la traction électrique entre Seebach et Weinigen.

Les représentants de la Confédération, des cantons et de l'armée, des associations professionnelles, des maisons intéressées, les pionniers de l'électrification, les membres de la commission d'études et de nombreux invités prirent part à la cérémonie.

En tout 150 participants prirent place sur l'autonotrice. Ils furent accueillis à leur arrivée par une jeunesse nombreuse.

Le retour à Zurich se fit par Alt Stettin.

M. Etter, Directeur du 3ème Arrondissement des C.C.F. donna des explications à ce propos.

Il rappela la mémoire des pionniers de l'électrification qui rendent à notre pays des services inappréciables.

M. Paschoud, Directeur général des C.C.F. énuméra ensuite les grands ser-

LE MARCHÉ SUISSE DU TRAVAIL EN 1941

Berne, 11 février. — A la fin de décembre 41, l'indice suisse du coût de la vie dépassait de 84 points celui de juin 1914.

Comparativement au moins d'août 39, l'augmentation est de 37 points ou de 34 %.

La hausse a été de 15 % pour l'année 1941.

L'indice des prix de gros, qui comprend les matières premières, les matières auxiliaires et les produits alimentaires, non travaillés, est de 185 à la fin de 1941, si l'on prend pour base le chiffre 100 pour le mois d'août 1939.

En un an, il a augmenté de 30 points, ou de 21 %.

LE CÔTÉ DE LA VIE ET LES PRIX DE GROS EN 1941

Berne, 11 février. — A la fin de décembre 41, l'indice suisse du coût de la vie dépassait de 84 points celui de juin 1914.

Comparativement au moins d'août 39, l'augmentation est de 37 points ou de 34 %.

La hausse a été de 15 % pour l'année 1941.

L'indice des prix de gros, qui comprend les matières premières, les matières auxiliaires et les produits alimentaires, non travaillés, est de 185 à la fin de 1941, si l'on prend pour base le chiffre 100 pour le mois d'août 1939.

En un an, il a augmenté de 30 points, ou de 21 %.

LE MARCHÉ SUISSE DU TRAVAIL EN 1941

Berne, 11 février. — Le nombre moyen des chômeurs, qui était de 36.000 environ en 1939, et de 14.000 en 1940, est tombé à 9.000 en 1941.

Ce chiffre représente une diminution de 38% sur le chiffre de l'année précédente.

Sur 1.000 personnes travaillant en Suisse pour le compte d'autrui, il n'y en avait plus que 6 qui chômaient en 41, contre 10 en 40 et 56 en 36, au moment où la crise économique avait atteint son point culminant.

Cette régression du chômage, due à l'activité de l'industrie et au fait que l'agriculture, ainsi que les travaux intéressant la défense nationale, ont demandé plus de main d'œuvre qu'habituellement.

L'INDUSTRIE DU CHOCOLAT ET DU LAIT EN SUISSE

Berne, 11 février. — L'industrie suisse du chocolat s'est maintenue dans les limites, si l'on considère les difficultés de ravitaillement en matières premières.

L'impossibilité d'importation des fèves de cacao a considérablement augmenté ces difficultés. De plus, en 1941, la situation s'est aggravée avec les restrictions apportées par la fabrication du chocolat. Cependant, grâce à

l'échelonnement des ventes, le marché indigène a pu être assuré.

La diminution de la production du lait frais a eu des conséquences sur la fabrication du lait condensé et du lait en poudre.

On a résolu momentanément la question de l'emballage en employant l'aluminium à la place du remplacement.

LES EXPORTATIONS DES GRAISSES DE BÉTAIL SUISSE

Berne, 11 février. — La légère amélioration manifestée dans les exportations des graisses de bétail suisse, à destination des pays d'Europe, et tout spécialement à la France, a persisté au cours du dernier trimestre et 41, en même temps qu'il accroissait quelque peu les ventes à l'intérieur du pays.

En revanche, l'extension de la guerre a entraîné une nouvelle diminution des expéditions à destination des Etats-Unis, qui constitue un des débouchés les plus importants de cette industrie suisse.

L'INDUSTRIE DU TRESSAGE DE LA PAILLE

Berne, 11 février. — Le tressage de la paille a occupé en 1941, 1750 ouvriers contre 1400 pour l'année précédente.

La pénurie du chanvre et d'autres matières employées dans cette industrie, a obligé la plupart des entreprises à employer des succédanés de soie artificielle.

PLUS DE TRAINS DE SPORT

Berne, 12 février. — Le Directeur militaire des chemins de fer communique que pour économiser l'énergie électrique, tous les trains de sport prévus, comme tels à l'heure, devront être supprimés à partir du 14 février.

Ces mesures concernent les trains des 20 et 21 février, 14 et 15 mars qui portent la mention: lorsque l'état de la neige est favorable.

Le billets du dimanche continueront à être délivrés sans changement, jusqu'à nouvel avis.

DANS LE CANTON D'URI

Berne, 12 février. — Une conférence des représentants des autorités du canton d'Uri a eu lieu.

Il a été décidé de créer une formation pour la création d'une école où les filles pourront être initiées aux travaux d'aiguille.

UN NOUVEL EMPRUNT DE CONVERSION

Berne, 13 février. — Le gouvernement a décidé d'émettre un nouvel emprunt de conversion de 400 millions à 3 1/4 o/o, pour couvrir l'emprunt de 250 millions de 1930, dénoncé pour le 1er mars et l'emprunt de 1/2 % de 140 millions de 1927 et arrivant à échéance le 15 avril prochain.

L'emprunt a une durée de 12 ans et possède la faculté de remboursement après 7 ans.

CONFERENCE DES CHEFS DES DEPARTEMENTS CANTONAUX DE L'AGRICULTURE

Berne, 13 février. — Les Chefs des Départements cantonaux de l'agriculture se sont réunis en conférence à Berne sous la présidence de M. Troillet, conseiller d'Etat valaisan et ont discuté de questions relatives au droit foncier.

Puis ils ont entendu un exposé du chef adjoint à la division générale de Police sur les mesures prises par la Confédération pour réformer la spéculation sur les fers.

Contrairement à ce qui s'était passé durant l'ancienne guerre, les mesures qui ont été prises pour combattre la spéculation immobilière se sont avérées efficaces, mais il faut uniformiser les procédures cantonales sur les bienfaits agricoles.

LES COMPTES DU CANTON D'URI

Berne, 13 février. — Les comptes du canton d'Uri pour 1941 se sont soldés avec un déficit de 37.000 frs, sur un total de dépenses de 2.446.000 frs.

LE DANGER DES AVALANCHES EST MOINS GRAND

Berne, 13 février. — L'association suisse des Clubs de ski et du Club alpin suisse communique que le danger des avalanches a encore diminué sous l'influence du beau temps.

L'attention des skieurs est toutefois attirée sur le fait que des bancs de neige sont se détacher en haute altitude et le danger peut s'accroître en cas de changement subit de temps.

UN IMPORTANT DISCOURS DE M. CELIO, CHEF DU DEPARTEMENT DES POSTES ET CHEMINS DE FER

Berne, 14 février. — M. Celio, Conseiller fédéral, Chef du Département des Postes et Chemins de fer était aujourd'hui appelé à inaugurer le nouveau tronçon de la ligne Zurich-Weinigen par Oerlikon et Seebach.

Cette nouvelle voie mesure 20 kms et permet de faire une économie électrique.

La traction électrique a déjà été utilisée sur cette ligne à Cerikon par la fabrique de machines il y a bon nombre d'années.

Ce tronçon avait été employé de 1904 à 1909. Cet essai avait été de la plus haute importance pour l'électrification de nos chemins de fer fédéraux.

Pour commémorer ce fait, les C.C.F. ont organisé une manifestation particulière et ils ont inauguré aujourd'hui la traction électrique entre Seebach et Weinigen.

Les représentants de la Confédération, des cantons et de l'armée, des associations professionnelles, des maisons intéressées, les pionniers de l'électrification, les membres de la commission d'études et de nombreux invités prirent part à la cérémonie.

En tout 150 participants prirent place sur l'autonotrice. Ils furent accueillis à leur arrivée par une jeunesse nombreuse.

Le retour à Zurich se fit par Alt Stettin.

M. Etter, Directeur du 3ème Arrondissement des C.C.F. donna des explications à ce propos.

Il rappela la mémoire des pionniers de l'électrification qui rendent à notre pays des services inappréciables.

M. Paschoud, Directeur général des C.C.F. énuméra ensuite les grands ser-

VICES, rendus à notre pays par l'électrification de notre réseau.

Les C.C.F. dit-il en substance, sont résolus à électrifier toutes les lignes, y compris celles du faible trafic, celle de Seebach-Weinigen pour les marchandises et celle de Winterthur à Baden. Le trafic de la gare de Zurich s'en trouvera allégé.

Puis M. Celio a prononcé un discours où il a montré que la crise actuelle a mis en évidence l'importance considérable de la houille blanche. En ce moment la production d'énergie électrique, que n'arrive pas à couvrir les besoins journaliers de la consommation domestique.

Et M. Celio adresse un appel au peuple suisse, demandant à chacun de ne faire qu'un usage parcimonieux de l'énergie électrique. Les autorités n'ignorent pas ce que cela représente d'assez grave pour le peuple, d'autant plus que l'hiver est des plus rigoureux. Mais ces renoncements à des libertés, à des habitudes qui nous apparaissent naturelle comme des nécessités, s'imposent aujourd'hui comme un acte de discipline et de solidarité sociale, car il faut que nos usines continuent à fournir du travail aux ouvriers.

C'est aussi un acte de prévoyance économique.

Il ne s'agit là que d'un sacrifice temporaire.

Ces difficultés ne doivent pas nous faire perdre de vue l'autre côté du problème: le développement rationnel de la production.

Entre les deux guerres cette production a quadruplé et la consommation a plus que triplé. Mais l'emploi de l'électricité continuera à s'étendre.

L'Europe qu'il faudra reconstruire, dévorera littéralement l'énergie électrique.

Comme les autres états, la Suisse doit envisager une extension de sa production.

Deux usines entreront prochainement en fonction: celle de Verbois de Genève et celle d'Immerkirchen, dans l'Oberland bernois et seront terminées à la fin de l'année.

L'association suisse des électriciens et l'Union centrale suisse prévoient un plan décennal, dont le devis dépasse 650 millions de frs.

Le Département des Postes et Chemins de fer avec le Département militaire auquel est confiée la coordination des travaux pour combattre la crise du travail sont en train d'examiner ces plans.

Certes, la réalisation ne s'effectuera que par étapes, mais il faut que la Suisse soit prête non seulement pour faire face à chaque instant à ses besoins internes, mais à contribuer à la reconstruction de l'Europe.

Telles sont quelques-unes des idées exposées par M. Celio sur l'important problème hydraulique.

DES SUBVENTIONS

Zurich, 14 février. — Le Conseil d'Etat de Zurich propose au Grand Conseil de verser une somme de 100.000 frs au Dca national suisse pour les soldats mobilisés et la même somme au Comité cantonal zurichois pour les secours d'hiver.

LA QUESTION DES CAISSES DE COMPENSATION

Zurich, 14 février. — Le Comité de l'Union chrétienne-social de Suisse, s'est réuni à Zurich. Il a pris position contre la suppression de l'interdiction de créer des succursales et l'initiative des caisses de compensation en faveur de l'assurance vieillesse et survivants.

AU PARTI RADICAL DEMOCRATIQUE

Berne, 15 février. — Le Comité central du parti radical-démocratique de Berne, s'occupant des prochaines élections au Grand Conseil et au Conseil des Etats, a appris que leur représentant au Conseil d'Etat, se mettrait de nouveau à la disposition du parti pour sa réélection.

DEGES D'UN DEPUTE AU CONSEIL DES ETATS

Genève, 15 février. — On annonce le décès à l'âge de 60 ans de Frédéric Martin, député au Conseil des Etats, et Conseiller municipal de la ville de Genève et plusieurs fois député au Grand Conseil.

C'est en 1933 qu'il fut élu député du canton de Genève au Conseil des Etats.

LA SUISSE ET LES OEUVRES HUMANITAIRES

Berne, 15 février. — Notre pays entend bien faire son possible pour soulager les souffrances des victimes les plus innocentes de la guerre. Notre peuple est résolu à secourir les enfants des nations belligérantes et dont le sort lamentable n'est que trop connu.

Mais la bonne volonté, la générosité ne suffisent point. Il y a toute une série de mesures pratiques à prévoir qui doivent être préparées par des démarches diplomatiques délicates et souvent fort longues.

La Croix-Rouge suisse, dans le domaine du secours aux enfants, travaille d'une façon intense à la préparation d'une grande action d'aide dont les modalités, pourront, bientôt, être portées à la connaissance du public.

Dès la première semaine de mars la campagne sera ouverte. On compte réunir les moyens de fournir un asile à quatre fois plus d'enfants étrangers, que maintenant et de procurer des approvisionnements directs aux enfants des contrées dévastées.

Chacun sera appelé à collaborer en fournissant des vivres et des coupures de rationnement. Il aura l'occasion de s'imposer des sacrifices pour des plus malheureux.

Après tout ce qu'on a pu apprendre jusqu'ici sur la situation affreuse des enfants grecs, c'est avec un véritable soulagement que notre population se verra appliquer une voie pratique pour montrer son dévouement.

VIVES COMPETITIONS DANS LE CANTON DU VALAIS

Berne, 15 février. — Le canton du Valais doit se donner prochainement un nouveau Conseiller d'Etat appelé à succéder au Chef des Finances qui devient Directeur de la Banque nationale.

Les Haut-valaisans sont résolus à avoir le deuxième siège qu'ils estiment sur les cinq que compte le gouvernement, revenir à la partie allemande du canton.

Les électeurs du Bas-Valais sont disposés à accorder une satisfaction à leurs concitoyens à condition que ceux-ci s'accordent sur une candidature.

Les compétitions entre districts sont acharnées.

Hier, une première étape a été franchie. Les délégués du parti conservateur catholique du Haut-Valais, dont l'influence est prépondérante, ont décidé par 126 voix contre 86 de nommer le greffier actuel du Tribunal cantonal, M. Lünner qui devient le candidat officiel du Haut-Valais.

DERNIERES NOUVELLES

LA HAUSSE DE LA VIE ET LES ALLOCATIONS DE VIE CHÈRE

Berne 18 fév.: Le prix de la vie a toujours tendance à augmenter. C'est pourquoi les autorités s'efforcent d'adapter dans une certaine mesure les traitements et les salaires du personnel fédéral aux conditions nouvelles.

C'est ainsi que, répondant à une question écrite posée par un Conseiller national, le Conseil fédéral déclare que l'administration fédérale, dans les adjudications qu'elle accorde à des concours, elle ne prend en considération que les offres des entreprises qui respectent les conditions du travail en usage dans la localité.

Par là il faut entendre que les allocations de renchérissement sont comprises dans les salaires usuels.

A L'ASSOCIATION DES ARTS GRAPHIQUES

Berne, 18 fév.: Les fonctionnaires publics ne sont pas les seuls bénéficiaires de ces nécessaires allocations.

Un arrangement est intervenu dans l'industrie des Arts graphiques.

Le personnel technique des Imprimeries recevra une allocation supplémentaire qui sera incorporée aux contrats collectifs de travail.

AU GRAND CONSEIL ZURICHOIS

Zurich, 18 fév.: Le Grand Conseil de Zurich a voté une loi accordant des allocations de vie chère aux pensionnés de l'Etat.

Dans la commune de Winterthur, les autorités ont voté un crédit de 450.000 frs. pour améliorer le traitement du personnel de la commune.

RECRUESCENCE DU CHOMAGE EN SUISSE

Berne, 18 fév.: Pour la première fois, depuis plusieurs mois on a annoncé une légère recrudescence du chômage en Suisse.

Les conditions atmosphériques, le froid, la neige, et le gèle y sont certes pour beaucoup.

Les travaux ont dû être suspendus de sorte qu'une main d'œuvre nombreuse principalement dans l'industrie du bâtiment, a été immobilisée.

De fin décembre 1941 à fin janvier 1942, le nombre des chômeurs inscrits dans les offices du travail est monté de 15.581 à 23.477, soit 2.411 de plus que l'année dernière à pareille époque.

VICTOIRE DE L'EQUIPE SUISSE

Berne, 18 fév.: Deux de nos représentants ont rencontré à Mégève (Haute-Savoie) la sélection des meilleurs skieurs français.

Le concours comprenait 4 épreuves. Nos skieurs ont obtenu une victoire éclatante grâce au saut.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1ère page).

Un aboutissement, en ce sens qu'officiellement, après étude et réflexion, après aussi des assurances diplomatiques pour que des résultats pratiques et concrets puissent être atteints, le gouvernement suisse se met au service de l'action d'entraide internationale.

Un début: parce que partant de ce qui existe déjà, et qui est la collaboration d'un nombre encore restreint de bonnes volontés et de dévouements privés, il s'agit d'entamer pour une cause noble entre toutes, l'ensemble du peuple, la masse suisse, et de lui donner, pour une croisée de charité, l'unanimité et la décision nécessaire aux grandes oeuvres.

Ne déprécions pas cependant le désir de voir mieux et plus grand, ce qui a été accompli jusqu'à ce jour.

Depuis deux ans, groupés dans le Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, diverses associations ont répandu des secours limités mais efficaces, chez les enfants des populations les plus touchées par la guerre ou par la situation qui en découlait.

Le Cartel suisse a trouvé du secours dans les familles suisses, souvent même dans celles dont les moyens ne sont pas les plus étendus, et assez de compréhension chez les autorités dont dépendent les destinées des pays occupés, pour faire venir en Suisse plusieurs milliers d'enfants qu'un séjour de trois mois, avec une alimentation nouvelle, refaisait un peu de leur régime de privations.

Même, comme le disait récemment une autorité spirituelle des plus respectées dans notre pays, l'Evêque de Lausanne, de Genève et de Fribourg, Monseigneur Besnon, nous nous réjouissons d'être épargnés, nous nous frotons les mains d'être restés en dehors de la tourmente. Nous trouvons cela tout naturel. Nous hébergeons pendant quelques semaines, quelques centaines d'enfants, nous envoyons des paquets, nous faisons des recherches. C'est très bien, sans doute. Nous séchons ainsi des larmes. Nous consolons des coeurs. Mais cela suffit-il? La masse fait-elle son devoir? Qu'est-ce que la besogne charitable que nous faisons à côté de celle qu'il faudrait accomplir? Ce n'est pas une élite qui devrait venir en aide à ces millions de malheureux, c'est tout notre peuple, au moins tous ceux d'entre nous qui ne sont pas absolument pauvres eux-mêmes. C'est la masse qu'il faut soulever dans un irrésis-

tible et grandiose élan de générosité.

Cette aide, à laquelle prirent part quelques associations privées, s'est portée sur des enfants de Grèce d'abord, mais aussi de Belgique, de Finlande, de Pologne et d'ailleurs. Elle a donné le cachet d'une obligation. Cette idée va prendre corps. Déjà la direction du mouvement est organisée.

Depuis le début de janvier la Croix Rouge suisse et le Cartel suisse de secours aux enfants, se sont associés et forment, sous le nom de Croix Rouge suisse «Secours aux enfants», l'état major qui va diriger cette campagne pacifique.

Un Comité exécutif, ayant à sa tête le Directeur de la Croix Rouge, réunit des membres de ces deux organisations et deux représentants du Conseil fédéral.

Le gouvernement suisse a créé il y a quelques semaines, un service spécial à son Département politique, et qui est chargé de suivre toutes les affaires de cet ordre et de coordonner les initiatives. C'est un membre du Comité International de la Croix Rouge qui en a la responsabilité et qui lui apporte l'expérience acquise par l'organisation genevoise en matière de secours international.

L'action pratique sur le terrain populaire va commencer dans la première semaine de mars. Depuis plusieurs semaines, des commissions ont mis au point un programme qui devra se réaliser dans les cantons selon le principe de la décentralisation. Pour une oeuvre de ce genre, en effet, les organisations locales sont admirablement armées pour toucher le public qui leur est le mieux connu.

Cette décentralisation aura en outre l'avantage de créer entre les cantons, une émulation qui ne peut être que favorable au succès général.

Il n'est pas possible d'entrer dans les détails de l'action envisagée. Toute une propagande est d'ailleurs prête pour renseigner et emballer, — si l'on nous passe l'expression, — l'ensemble de ceux qu'on compte associer au mouvement, c'est-à-dire chaque homme, chaque femme et chaque enfant de Suisse.

Disons cependant, que l'oeuvre des secours d'hiver, c'est-à-dire portée sur les lieux même où résident les victimes de la guerre, sera développée. Des nouvelles récentes nous ont appris que certains résultats avaient été obtenus auprès de la jeunesse d'Athènes, et du Pirée. Des produits lactés prélevés sur nos réserves, des médicaments et des produits vitaminés, sont arrivés à destination, grâce aux efforts de la Croix Rouge Internationale, et de sa Commission Mixte de secours.

Tout cela est bien insuffisant, il est vrai, mais il nous a été permis de constater que les permissions nécessaires des autorités d'occupation d'une part, de celles du blocus, qui se trouvent dans l'autre camp des belligérants, ne feraient pas défaut.

A côté de ce système d'envois sur place, ce que l'on voudrait surtout développer, c'est le régime de l'hospitalisation en Suisse, l'envoi dans notre pays de contingents d'enfants des pays les plus éprouvés par la guerre.

Il va sans dire que fidèle à sa neutralité et à sa constante tradition, la Suisse entend agir sans distinction de parti. Notre pays ne juge pas. Il s'abstient par exemple de rechercher qui est responsable de la famine grecque ou de tel autre fléau. La souffrance ne connaît pas de frontières et la charité ne doit pas en connaître davantage.

Fort de ses expériences, l'organisation de secours aux enfants veut donner une grande impulsion au système des séjours de trois mois offerts aux enfants sous-alimentés. Au lieu d'en accueillir quelques centaines à la fois, nous espérons en recevoir quelques milliers.

Cela pose une question financière qu'on compte résoudre par l'introduction d'un décade hebdomadaire de la Croix Rouge. Chacun pourrait donc participer à l'oeuvre et les ressources en seraient assurées d'une manière permanente.

Mais cela pose aussi une question dont les autorités responsables de l'état de notre approvisionnement devaient se préoccuper. Il est envisagé, pour que les familles recevant un enfant étranger, ne soient pas seules à supporter cette charge, de demander à tous les consommateurs de renoncer, suivant les mois, à un titre de rationnement sur le sucre, sur la graisse, sur le riz ou sur les légumes, etc. Notre rationnement, calculé sur les réserves existantes, n'en serait aucunement influencé. La différence pour chaque souscripteur de coupons, serait très minime. Un très mince sacrifice aurait l'avantage d'associer chacun plus étroitement à l'action entreprise.

Au point de vue du coeur comme à celui de l'estomac, la solution paraît totalement satisfaisante, car ce qu'on veut obtenir ce n'est pas que certains Suisses se montrent charitables et compréhensifs dans la situation de l'enfance européenne, mais que tout le pays privilégié à cet égard, se mette au service d'une cause généreuse.

Nous connaissons assez ce peuple pour savoir qu'à la condition qu'il ait compris ce que l'on attend de lui dans le domaine national et humain, qu'il est prêt à l'exécuter.

Dans le cas que nous voulions vous exposer, aujourd'hui, il s'agit, en contribuant à sauver ces enfants, d'aider l'Europe avec laquelle, quels que soient les reproches qu'on nous ait parfois adressés, nous nous sentons solidaires. Il s'agit, aussi, comme le dit un journaliste romand, que notre génération à son tour fasse quelque chose de grand dans l'ordre de la foi et de l'amour. A ce second point de vue, en servant autrui, nous nous ferons du bien à nous-mêmes. L'espoir qu'on fonde sur le projet en voie de réalisation, ne sera pas déçu.

BATTEUSES « PERFECTA », fabrication suisse, pour BLE et RIZ



Largeur tambour-batteur 65/80 cms. (env. 2 1/2'); avec nettoyage double; broyeur de paille; zaradon & bâche; complète avec outils et accessoires.

En stock chez: **SULZER FRERES**
44, rue Kasr-el-Nil, Le Caire

MISR SHIPPING S.A.E.

AMALGAMATING THE EGYPTIAN BRANCHES OF **COX & KINGS (Agents) Ltd.**

Clearing & Forwarding — Transport — Storage — Insurance — Passage & Tourist Agents.

General Contractors.
General Agents for: **Misr Airlines, Cunard White Star Line, Law Union & Rock Insurance Co. Ltd., London.**

Head Office, Cairo: Rue Ibrahim Pacha, Tél. 46303, 45960.
Alexandria: 30, Rue Chérif Pacha, Tél. 25025, 26001.
Port-Said: Quay Sultan Hussein, Tél. 2921.

Agents & Correspondents all over the World.

ETABLISSEMENTS GIACOMO COHENCA FILS

Fondée en 1892

Fournitures Générales pour **'ELECTRICITE et LA RADIO**

- INSTALLATIONS ELECTRIQUES
RADIATEURS
FERS A REPASSER
REFRIGERATEURS ELECTRIQUES
VENTILATEURS

LAMPES ET RADIOS « PHILIPS »

MAISON PRINCIPALE
LE CAIRE, Rue Emad El Dine 124, B.P. 212. Téléph. 44113.

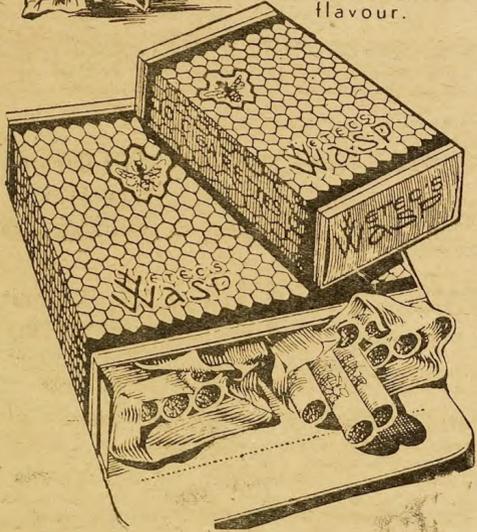
SUCCURSALES:
LE CAIRE: 11, Rue Ibrahim Pacha (Abdine) Tél. 42098
45, Midan Ibrahim Pacha (Opéra) Tél. 53597
83, Rue Ibrahim Pacha (Nubar) Tél. 53597
3, Rue Maghraby Tél. 53597

ALEXANDRIE: 33 Rue Chérif Pacha B.P. 561 Tél. 25634
4, Rue de la Poste Tél. 25634

THE VIRGINIA CIGARETTE AT ITS BEST.



In WETEC'S WASP you have the Virginia cigarette at its best: delicate aroma, smoothness and the real Virginia flavour.



WETEC'S WASP
The perfect Virginia Cigarette.

Appel à la Colonie Suisse d'Alexandrie

La Délégation du Comité International de la Croix-Rouge au Caire, sera reconnaissante à tous les Suisses qui voudront lui faire don de livres neufs ou usagés en langue française, italienne ou allemande. Ces livres seront distribués aux prisonniers de guerre se trouvant dans les différents camps et hôpitaux d'Egypte, où les bibliothèques sont peu fournies jusqu'ici.

Les livres envoyés à la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge ne doivent pas avoir de caractère politique; des dictionnaires en deux langues seraient particulièrement appréciés, ainsi que des livres techniques pouvant permettre aux prisonniers de travailler utilement (mathématiques, sciences diverses, médecine, etc.).

Nous ne doutons pas que cet appel trouvera écho parmi les cercles de la Colonie Suisse qui prouveront ainsi une fois de plus, leur compréhension à l'égard de la tâche humanitaire du Comité International de la Croix-Rouge.

Les livres peuvent être envoyés ou déposés aux adresses suivantes:

LE CAIRE: Délégation du C.I.C.R., 16 Avenue Reine Nazi.

ALEXANDRIE: Délégation du C.I.C.R., 48, Rue Fouad 1er.

Un appel en faveur de la Délégation suisse de la Croix Rouge Internationale dans le Proche Orient

Un Comité d'action a été institué à Alexandrie en vue de réunir des fonds pour aider la Délégation de la Croix Rouge de Genève, dans le lourd travail qui lui incombe dans le Proche-Orient.

Tous les Suisses d'Alexandrie auront reçu à ce propos un appel et un formulaire et chacun est prié de bien vouloir lui réserver l'accueil le plus favorable.

CHOUROUTE GARNIE

CHEZ

"GROPPI"

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

B.P. 959, Le Caire — Tél. 59505 et 59506 R.C. Caire No. 723
Toutes sortes de briques pour la construction

Matériaux pour isolations contre la chaleur et le froid

Briques Silico-Calcaires, ordinaires et pour façades.
Briques Creuses — légères et résistantes.
Briques ou Blocs de Béton Cellulaire «Celton».

Béton Cellulaire «Celton», s'emploie sous forme de blocs, de plaques, coquilles et coulé sur place.
Pour isoler: les murs, les terrasses, les planches, les conduites de vapeur, etc.

Usines à Abbassieh et à Bassatine — Bureau de Ventes pour l'Usine du Marg.

New Sports Club à SMOUHA City

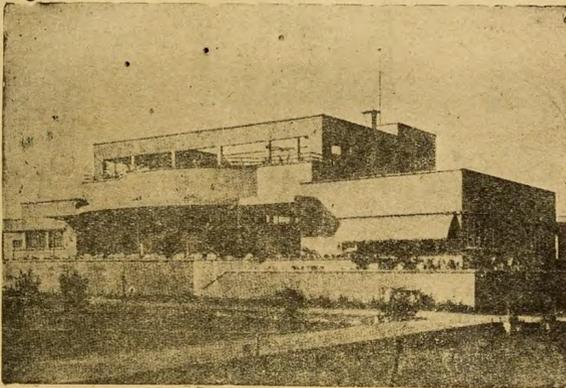


Photo RACINE

Tennis - Golf - Squashes Courts.
Jeux d'enfants. etc.

Pour admission s'adresser au secrétaire du Club.

S.A. TUNGSRAM - ZURICH

SUCCURSALE D'EGYPTE

LE CAIRE

20, rue Cheikh Abou el Sebaa
B.P. 1885 — R.C. 10294

ALEXANDRIE

26, Bld. Saad Zaghloul
B.P. 587 — R.C. 8052

VALVES DE T.S.F.
APPAREILS DE RADIO
LAMPES ELECTRIQUES

PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES RADIO.

NOUVEAUX ARRIVAGES

CHEZ

MICHEL SPORTS

10 Rue Nabi Daniel

R.C.A. No. 7414 Téléph. 26469

Pulovers, Couvre-pieds, écharpes, chaussettes, bas de golf en Pure laine, des meilleurs maisons Anglaises

THE KING GEORGE

Cigarettes Manufactory

Specially hand made

sold by

GEORGE KYRIACOU

4, Boulevard de Ramleh

ALEXANDRIA-Egypt

A ALEXANDRIE Parmi nos Sociétés...

Société Suisse de Secours d'Alexandrie

Précédant l'Assemblée de la Société Suisse d'Alexandrie, l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de la SOCIETE SUISSE de SECOURS d'ALEXANDRIE aura lieu, au Cercle Suisse, le Dimanche 1er Mars 1942 à 10 h. 45 précises.

Ordre du jour :

1. — Lecture du procès verbal de la dernière Assemblée
2. — Rapport du Comité sur l'exercice 1941.
3. — Rapport des Censeurs.
4. — Election du Comité.
5. — Election des Censeurs.
6. — Divers.

LE COMITE.

Société Suisse d'Alexandrie

Les membres de la Société Suisse d'Alexandrie sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui aura lieu au Cercle, 24, Rue Ambroise Rally, Chatby, à 11 heures 30, a.m. le DIMANCHE 1er MARS.

ORDRE DU JOUR:

1. — Lecture du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.
2. — Mutations.
3. — Rapport du Comité sur l'exercice 1941.
4. — Rapport du Caissier.
5. — Rapport des Censeurs.
6. — Election du Comité pour 1942.
7. — Election de Censeurs.
8. — Propositions individuelles et divers.

L'Assemblée sera suivie d'un

«Frühschoppen»

et le Comité compte sur une nombreuse assistance.

N.B. — EN RAISON DE CIRCONSTANCES SPECIALES L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE AURA LIEU LE 1er MARS, AU LIEU DU 22 FEVRIER ET A LA MEME HEURE INDIQUEE CI-HAUT.

AU CAIRE Parmi nos Sociétés...

Cercle Suisse du Caire

CONVOCAION

Les membres sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale ordinaire, qui se tiendra le lundi 23 Février 1942, à 20 h. 30, dans les locaux du Cercle.

ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport du Trésorier.
4. Rapport des Censeurs.
5. Approbation des Comptes.
6. Lecture du Rapport de la Commission de la Maison Suisse.
7. Election du Comité.
8. Election des Censeurs.
9. Election des Représentants du Cercle au Comité de la Maison Suisse.
10. Divers.

Société Suisse de Secours du Caire

Les membres de la Société Suisse de Secours du Caire sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu LE JEUDI 26 FEVRIER 1942, à 9 h. 15 p.m. dans les locaux du Cercle Suisse 5, Rue Hawayati.

ORDRE DU JOUR:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 19 Février 1941.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport des Censeurs.
4. Approbation des comptes de la Société Suisse de Secours et du Cimetière Suisse.
5. Rapport du Comité de l'Ecole Suisse et approbation des comptes y relatifs.
6. Rapport des délégués de l'Hôpital Victoria.
7. Election du nouveau Comité.
8. Election des deux délégués au Comité de l'Ecole Suisse.
9. Election des censeurs pour l'année 1942.
10. Divers.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

GRUPE DU CAIRE

La prochaine réunion du groupe aura lieu le JEUDI 19 FEVRIER à 9 h. du soir au Cercle Suisse.

Tout compatriote qu'un échange de vue sur une question nationale intéresse est cordialement invité.

Société Suisse d'Alexandrie



COUPE CHALLENGE R. HASSLER

Le Concours annuel de Quilles pour la «Coupe Challenge R. Hassler» et le titre de «Champion de Quilles 1942» aura lieu au Cercle,

Samedi, 21 Février

1942

à partir de 5h. p.m.

Tous les membres du Cercle peuvent prendre part à cette compétition et les premiers classés gagneront des prix, tandis que le joueur obtenant le meilleur résultat sera proclamé champion et tenant de la Coupe pour 1942.

Droit d'inscription: P.T. 10

Chacun aura le droit de rejouer toutes les figures, contre versement de P.T. 5, dans le but d'améliorer son classement, de sorte que les malchanceux au 1er tour pourront se réhabiliter au deuxième.

Tous les membres qui le désirent, participant ou non au Championnat, voudront bien se faire inscrire jusqu'au 16 ort. au plus tard, chez M. M. Koller (tél. 28742) afin que les organisateurs puissent prendre les mesures nécessaires, une choucroute garnie devant être servie vers 8 h. p.m.

Le Comité

Société Suisse d'Alexandrie

Bärndütsch - Abe

Vendredi 27 Février 1942 à partir de 8 h. p.m. M. le Pasteur E. Widmer donnera lecture sur quelques œuvres en bärndütsch, faisant suite à la lecture qui eut lieu le 29 Janvier.

Une Choucroute garnie sera servie à partir de 7 h. p.m. Les frais du repas seront repartis entre les participants. Prière s'inscrire auprès du Président, M. A. Maeder, Téléphone 28682, ou du Trésorier, M. J. Koller (Tél. 28742), jusqu'au Jeudi 26 Février 1942 à midi.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

GRUPE D'ALEXANDRIE

La prochaine réunion du Groupe d'Alexandrie de la N.S.H. aura lieu au Cercle Suisse, le JEUDI 26 FEVRIER à 8 h. 30.

Ordre du jour :

Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

LES UNIVERSITES SUISSES ET LA GUERRE, par M. le Dr. Et. Combe.

BAZAR ANNUEL DE LA

SOCIÉTÉ "HELVETIA"

Le Bazar Annuel de la Société de Bienfaisance «HELVETIA», aura lieu le samedi 7 Mars 1942, au Cercle Suisse à Chatby à partir de 4 heures p.m. Il y aura des attractions pour enfants et grandes personnes, danse, buffet froid.

La Fête se prolongera dans la soirée.

(Un comptoir pour déposer les paquets se trouvera dans la salle).

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

14, Rue de la Poste

(Tél. 24249).

DIMANCHE 22 FEVRIER:

10 h. 15 a.m. — Culte en allemand.

Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad 1er

DIMANCHE 22 FEVRIER:

10 h. 15. — Ecole du Dimanche.

11 h. — Culte.

Adresse de M. le Pasteur Ecuyer: 30, Rue Madabegh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199.

PAMI LES NOTRES

A PROPOS DE NOUVELLES PUBLICATIONS

(Suite de la 1ère page).
Il est d'intérêt encore plus actuel que les deux précédents, puisqu'il est consacré, toujours sous la même forme analytique particulièrement accessible aux profanes, à cette Loi No 60 de 1941 qui a été déjà discutée, mais dont les difficultés d'interprétation et d'application apparaissent de jour en jour plus sérieuses.

Les auteurs du nouveau «Répertoire» ne se sont pas contentés de réunir dans leur nouvelle publication toute la documentation indispensable aux petits comme aux gros contribuables: ils y ont condensé les résultats des études faites jusqu'à présent sur cette matière si délicate de l'impôt extraordinaire.

Leur ouvrage évitera aux intéressés bien des erreurs, bien des mécomptes, qui sur le plan fiscal peuvent se traduire par des pertes sensibles.

La hausse chaque jour plus sensible du papier ayant contraint les éditeurs du «Répertoire Fiscal Pratique Egyptien» à réduire le tirage de leurs nouvelles publications, on ne peut que recommander à tous ceux que celles-ci intéressent d'adresser sans retard leurs demandes aux bureaux du «Journal des Tribunaux Mixtes» ou de retenir les ouvrages chez leur libraire.

Les prix de vente ont été fixés comme suit:

«Répertoire Fiscal Pratique Egyptien (L'Impôt sur les revenus)», 2e édition mise à jour, un vol. in-8, cartonné, env. 600 pages: P.T. 100.

«Répertoire Fiscal Pratique Egyptien (L'Impôt sur les revenus)», 2e supplément à la 1re édition, un vol. in-8, broché, env. 130 pages: P.T. 40.

«Répertoire Fiscal Pratique Egyptien (L'Impôt sur les bénéfices exceptionnels)»: P.T. 50.

La collection du «Répertoire Fiscal Pratique Egyptien» comprend également un dépliant consacré au «Droit de Timbres» dans lequel a été encarté un supplément relatif aux modifications qui ont fait l'objet de la Loi No 11 de 1941, ce qui met à jour cette publication.

Ce dépliant est également en vente dans tous les bureaux du «Journal des Tribunaux Mixtes» et en librairie au prix de P.T. 25.

Nos lecteurs auront intérêt à posséder ces ouvrages. Ce sont de ceux qu'il est utile, en ces temps de taxes nouvelles et de difficultés fiscales, à avoir sous la main.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS D'EGYPTE

Un concert de musique de chambre donné par J. Bernstein (1er violon), B. Silber (2e violon), T. Salzman (violoncelle), Renée Galimier (alto), Gys Karlen (clarinette), aura lieu dimanche 22 février 1942 à 4h. p.m. à l'English Girls College.

Programme:
Mozart — Quatuor en ré majeur (Kochel 575): allegretto, andante, menuetto, allegretto.

Ravel — Quatuor en fa majeur: allegretto moderato, assez vite très rythmé, très lent, vif et agité.

Brahms — Quintette avec clarinette: allegro, adagio, andantino-presto non essai, con moto.

Prix des places P.T. 22 (taxes non comprises et pour les membres de la Société des Concerts d'Egypte et les militaires et nurses en uniforme P.T. 17).

A LA RADIO, VENDREDI SOIR A 9 HEURES

Nombreux parmi nos lecteurs seront ceux qui le mois dernier auront pris plaisir à entendre à l'Egyptian Radio, la Chorale scout d'Alexandrie, secondée par un groupe amical d'accordéonistes suisses, chanter des chants parmi lesquels figuraient plusieurs échos de notre folklore helvétique.

Nous sommes heureux d'apprendre que la Chorale scout chantera à nouveau vendredi soir à 9 h. à l'Egyptian Radio de vieilles chansons françaises et que le programme de cette audition est des mieux conçus et des mieux présentés.

AU STADE MUNICIPAL: UN DEFILE

Sous la Présidence d'honneur de S.E. le Gouverneur Militaire d'Alexandrie un défilé des diverses Organisations de la Défense Passive de la Ville aura lieu au stade Municipal, le dimanche 22 février 1942 à 10 h. 30 a.m.

BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... Lstg. 10.000.000
 VERSE ... Lstg. 5.000.000
 RESEVES ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTE:
 ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKY - ISMAILIA - MINIEH
 - PORT-SAID - MANSOURAH - GENEIFA - PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:
 TURQUIE - CHYPRE - IRAK - IRAN
 PALESTINE - TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.
 R.C. Alexandria 143

La femme, le foyer, la famille

(Suite de la 1ère page)

C'est parce que nous avons mis tout notre bonheur dans des valeurs qui n'en sont pas, dans le confort d'un appartement, — qui exige le tiers ou la moitié du gain-pain, et c'est la cause de bien des ruines —, dans le désir éffréné de faux luxe, d'élégances frelatées, suscitées par l'envie, la mesquinerie, dans l'agitation sportive, dans la bougeotte qui chasse les gens hors de chez eux et fait que tant de foyers sont déserts. Nos appartements sont confortables, nous avons des divans profonds comme des tombeaux, et nous n'avons qu'une envie : fuir ailleurs !

Les comités pour la famille se multiplient comme champignons après l'orage, mais sans mères de famille. Notre pays est tellement masculinisé que les femmes ne sont même pas appelées à faire partie de ces groupements officiels ou privés, laïques ou ecclésiastiques ; les mères de famille devraient y avoir la première place, et les célibataires aussi devraient en être, car la famille, ce n'est pas seulement la ligne descendante, les enfants, c'est aussi les ascendants et les collatéraux, auxquels on demande une assistance matérielle et morale chaque fois que la famille est aux prises avec les difficultés.

On appelle l'Etat au secours de la famille ; si son intervention, allié à l'initiative privée, est désirable quand il s'agit de familles déficientes et malheureuses, elle est gargarieuse pour la famille normale. Bien des esprits éprouvant un malaise ; des milieux féminins, auxquels on reconnaît quelque compétence en la matière, commencent à s'émouvoir de cette intervention et de voir liées, à la question de la famille, celle de la natalité. On commence à s'apercevoir que le problème est plus compliqué que ne le croient certains moralistes déserts. L'intervention de l'Etat dans la famille, dans la natalité, c'est le fruit d'une propagande étrangère à notre pays, d'autant plus sournoise qu'elle se revêt de moralité, de lin candide et de probité. Nous savons trop bien, par de tragiques exemples, où conduit la famille étiatisée.

L'Etat, à tous les degrés, n'est-il pas également responsable de la crise de la famille ? En devenant pléthorique, tentaculaire, il anémie lentement les professions indépendantes, agriculture, artisanat, professions libérales, où brillent, ou brillaient, les vertus familiales ; il contribue au nivellement par en bas ; il court au socialisme d'Etat, au collectivisme. On n'a jamais vu le collectivisme être favorable à la famille, dont le mot d'ordre est : charbonnier est maître chez lui. Il semble que l'intervention de l'Etat en faveur de la famille doive être surtout négative ; elle consiste à ne pas supprimer l'héritage, à ne pas ruiner le patrimoine, partant l'esprit de famille, et le respect des traditions, à ne pas tuer l'esprit de prévoyance et d'épargne, ces vertus bourgeoises qui sont à la base de la famille et de la société. Elle consiste à donner l'exemple du redressement moral, de l'honnêteté, de l'économie, de la vie simple, à ne

pas encourager la vie facile, les plaisirs bas, le sport malsain et spectaculaire, à ne pas faciliter la construction de ces machines à habiter qui sont contraires à la notion de foyer. Qui dira le mal fait à la famille par le « tout confort », l'eau chaude sur l'évier et le concierge dans l'escalier ? Qui osera dire et imprimer que le sport, que certain sport nuit à la famille et contribue à relâcher ses liens ?

Il est certes plus facile et moins courageux d'attaquer le travail féminin, qui ne peut se défendre et qui n'est nullement l'ennemi de la famille, que de demander aux électeurs de restreindre leur train de vie, de se priver et de penser au lendemain.

Si pétris de bonnes intentions que soient les défenseurs de la famille, ils ne laissent pas d'inspirer des craintes à bien des femmes qui savent par expérience, — et il serait facile d'apporter ici des preuves —, que toute campagne pour la famille vise à augmenter l'autorité paternelle, à diminuer l'autorité maternelle, à faire de la femme une reproductrice, à rabaisser sa valeur personnelle. C'est autour de la table familiale que naît le patriotisme, que les enfants découvrent leur pays, le monde, les hommes, la vie ; c'est autour de la table de famille que se fait l'éducation civique du futur électeur et de ses sœurs. La famille a tout à gagner à posséder une mère de famille intelligente, réfléchie, à qui la lourde tâche quotidienne laisse assez de liberté d'esprit pour lire, penser, se faire une opinion pondérée et se faire écouter des siens. C'est autour de la table familiale, avec le père et la mère, que se fait la génération de demain.

Suzanne Bonard.

PAMI LES NOTRES

UN DEPART

Notre excellente collaboratrice Madame Daase (Tante Daasie pour que nul n'en ignore) qui durant deux ans dirigea avec toutes ses qualités de cœur, de directrice et de ménagère qualifiée, le Home International d'Alexandrie, vient de nous quitter pour Le Caire.

Madame Daase bien qu'elle ait tenu à se rapprocher des siens, n'en demeurera pas moins proche et nous espérons bien au Journal suisse que sa collaboration ne sera pas interrompue par son départ.

Nos lectrices seraient désolées, d'être privées d'une de leurs chroniques préférées.

Nous souhaitons de cœur plein succès à Madame Daase dans son nouveau travail et nous recommandons, nous aussi, à son bon souvenir.

Nous présentons également nos vœux les meilleurs à celle qui lui succède à la tête de l'oeuvre si utile qu'est le Home International d'Alexandrie.

SAVOY PHARMACY

NORTON & Co

en face National Bank, LE CAIRE
 Pharmacie de Confiance
 Exécution soignée des Ordonnances
 = Prix très modérés =

S. A. E. "PHAROS"

Capital entièrement versé L.E. 25.000
 R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul
 Succursales: LE CAIRE - PORT-SAID - SUEZ.
 Déménagements Locaux par Fourgons Capitonnés
 Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)
 Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde
 Dédouanements - Transits - Expéditions - Assurances

DEWAR'S WHISKY

La

"Winterthour"

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents

Entreprise privée régie par la loi No. 92 de 1939, Enregistrée sub.No. 17

pratique en Egypte les assurances suivantes:

- Assurance individuelle contre les accidents pour adultes et enfants,
- Assurance collective contre les accidents,
- Assurance ouvrière,
- Assurance contre les accidents pour voyagen,
- Assurance contre la responsabilité civile des chefs d'entreprises, industries, ou commerce,
- Assurance contre la responsabilité civile professionnelle des médecins, chirurgiens, dentistes, vétérinaires et pharmaciens,
- Assurance contre la responsabilité civile des propriétaires d'immeubles et ascenseurs,
- Assurance contre la responsabilité civile résultant de l'exercice de sports,
- Assurance contre le vol.

Le capital social est de 25 millions de francs suisses (dont 60% soit 15 millions de francs versés).
 Les fonds de réserves, à fin 1939, atteignent un chiffre de plus de 164 millions de francs suisses.

Agents Généraux pour l'Egypte: REINHART & Co.

Alexandrie: 7, Rue Adib
 B. P. 997 - Tél. 22439 et 24797 R. C. No. 48

Agence au Caire: 41, Sharia Madabegh
 B. P. 1999 - Tél. 44644 R. C. No. 10332

KAMAL

177 Rue Emad El Dine
 (en face Magasin Adès)

Maison spécialisée pour la vente d'articles Bonneteries hommes - Chemises, Pyjamas, Robes de Chambre prêts et sur mesure.

AUTOMOBILES PEUGEOT - NASH

Voitures Neuves et d'occasion

Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules

Facilités de paiement

G. PAVID & Co

Rue Elfy Bey
 Le Caire. - R.C. 1382



MIEL PUR ABADIEH REINHART

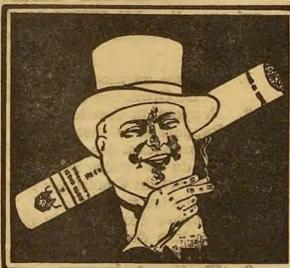
El Hawaber Dakallah
 Représentant à Alexandrie:
 M. SURBECK
 Représentant au Caire:
 M. SCHOTT

Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gazeuses N. SPATHIS
 Marque déposée
 La boisson saine et rafraichissante par excellence

MONTRES DE QUALITE

chez O. DUSONCHET & FILS
 2, Av. Fouad 1er, LE CAIRE
 Maison suisse fondée en 1893

CHRISTO CASSIMIS



LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS
 R.C. Alex. No. 18143

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.
 ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)
 Capital : Lstg. 800.000
 R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie; Teinturerie, Fil à Coudre
 BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.
 AGENCE au Caire: 71, Rue Neuve (Mousky) Tél. 51884 R.C. Caire 984
 COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILES EGYPTIENS:
 4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 53507 R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE:
 14, Rue Chérif Pacha et 26, Boulevard Saad Zaghloul ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE des INDUSTRIES TEXTILES S.A.E. Tél. 27493	SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE de l'INDUSTRIE de BONNETERIE S.A.E. Tél. 2904	SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE d'INDUSTRIE de TISSUS-ÉPONGES
Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital L.E. 500.000	Usines près du Pont de Moharreb Bey Capital: L.E. 100.000	Production spéciale des meilleurs TISSUS-ÉPONGES en Egypte R.C. Alex. 10259

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYÉS: 10.000

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Egyptienne
 Ancienne Maison J. GHYSELEN

ALEXANDRIE, 4, Rue Chérif Pacha
 B.P. 654
 Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pacha - B.P. 127 - Tél. 59626 Reg. Comm. 936

Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports, Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte du

CENTRAAL STIKSTOF VERKOOPBUREAU LA HAYE (HOLLANDE)
 (Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON OFFICES:
 29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2.
 Oceanic House, 1, Cockspar Street, S.W. 1.

CAPITAL SUBSCRIBED £9,975,500 - Capital Paid Up £4,975,500
 Reserve Fund £2,100,000
 C. R. Alexandria No. 92
 OVER 400 BRANCHES

Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British West Indies, Eritrea, Abyssinia and British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New-York.

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.
 BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.
 The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.
 AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 400,000,000)

DISQUES - GRAMOS - RADIOS



chez: VOGEL & Co.

LE CAIRE:

16, Sh. Adly Pacha

ALEXANDRIE:

28, Rue Chérif Pacha

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caire No 39 - R.C. Alex. No 692
 Capital souscrit... L.E. 1.000.000
 Capital versé... L.E. 500.000
 Réserves au 1er juillet 1941... L.E. 37.983
 Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil
 Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul

« Traite toutes opérations de Banque »

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
 1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90
 CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730
 1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Sidi Metwalli No. 14 - ALEXANDRIE

IMPRIMERIE A. PROCACCIA, 30, Rue Salah El Dine - Tél. 22564

TONELINE

JACOT-DESCOMBES & Cie

BUREAU TECHNIQUE
 ALEXANDRIE, 12, Rue Sidi Metwalli - Tél. 27227
 LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er - Tél. 53959

BROWN BOVERI Machines et appareils électriques
 Moteurs - Transformateurs - Soudure à l'arc - Traction électrique - Centrales Turbines à vapeur - Chaudières Velox

SCHLIEREN LANDIS et GYR Ascenseurs - Monte-charge
 Compteurs électriques

J. G. JACOT-DESCOMBES - Bureau d'Ingénieur-Conseil
 Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
 Elaboration de devis - Expertises - Inspections - Surveillance.

COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan
 Portland Cement Company
 Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad 1er, Immeuble «La Genevoise»
 B.P. 844, Téléphone 46025
 Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10
 B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

"SUPERCRETE"

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

SEAWATER CEMENT

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.

AGENCES EN ÉGYPTE SOUS

L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES

ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID

R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID